

Nombre de membres élus au Bureau : 53	Membres en fonction : 53	Membres présents : 43	Absent(s) excusé(s) : 7	Absent(s) : 3	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 2 novembre 2021

Vote(s) pour : 44  
 Vote(s) contre : 0  
 Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

**Séance du Lundi 8 novembre 2021,**

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Barbara FALK.

Point n°2021-11-08-BD-17 :

**Subventions pour des travaux sur la copropriété "Christiane" située 2-24 rue du Béarn à Metz-Borny.**

Rapporteur : Monsieur Frédéric NAVROT

Le Bureau,  
 Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 VU la délibération du Conseil métropolitain du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 17 février 2020, adoptant le 3<sup>ème</sup> Programme Local de l'Habitat (PLH) 2020-2025 de Metz Métropole, et notamment les fiches actions n°13 « *Poursuivre et Intensifier la réhabilitation du parc privé* » et n°14 « *Instaurer un suivi et un accompagnement des copropriétés fragiles et dégradées* »,

VU le règlement particulier d'intervention en matière de politique locale de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 29 mars 2021,

VU la participation de l'Anah à hauteur de 20 370 € sur l'entrée n° 22, et de 10 923 € sur l'entrée n° 24,

VU le montant global des travaux subventionnables qui s'élève à 31 293 €,

DECIDE de participer financièrement aux travaux concernant la sécurisation de l'entrée n° 22 via l'installation de portes renforcées et la mise en place de platines interphone, ainsi que le remplacement des portes d'accès aux caves sur la copropriété "Christiane", située 2-24 rue du Béarn à Metz-Borny, à hauteur de 15 % du montant des travaux subventionnables, plafonné à 1 500 € par logement, soit 3 055 € au maximum.

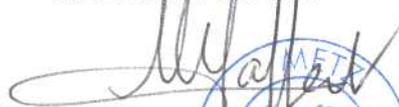
DECIDE de participer financièrement aux travaux concernant la sécurisation de l'entrée n° 24 via l'installation de portes renforcées et la mise en place de platines interphone sur la copropriété "Christiane", située 2-24 rue du Béarn à Metz-Borny, à hauteur de 15 % du montant des travaux subventionnables, plafonné à 1 500 € par logement, soit 1 638 € au maximum.

Type de Travaux	Adresse immeuble	Montant des travaux subventionnables	Subvention Metz Métropole
-----------------	------------------	--------------------------------------	---------------------------

Sécurisation de l'entrée n° 22 via l'installation de portes renforcées et la mise en place de platines interphone Remplacement des portes d'accès aux caves	2-24 rue du Béarn METZ-BORNY	20 370 €	<b>3 055 €</b>
Sécurisation de l'entrée n° 24 via l'installation de portes renforcées et la mise en place de platines interphone	2-24 rue du Béarn METZ-BORNY	10 923 €	<b>1 638 €</b>

DECIDE d'affecter 4 693 € sur l'autorisation de programme 2021 de 2 000 000 € (21QVLS01, chapitre 204) consacrée au logement pour financer les travaux précités,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à ces opérations.

Pour extrait conforme  
Metz, le 9 novembre 2021  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

  
Marjorie MAFFERT-PELLAT



## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20211108-2021-11-8-DB17-DE

**Numéro de l'acte :** 2021-11-8-DB17  
**Date de décision :** lundi 8 novembre 2021  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Subventions pour des travaux sur la copropriété "Christiane" située 2-24 rue du Béarn à Metz-Borny  
**Classification :** 8.5 - Politique de la ville-habitat-logement  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 10/11/2021  
**Numéro AR :** 057-200039865-20211108-2021-11-8-DB17-DE  
**Document principal :** 99\_DE-17.pdf

#### Historique :

10/11/21 12:08	En cours de création	
10/11/21 12:10	En préparation	Catherine DELLES
10/11/21 17:05	Reçu	Catherine DELLES
10/11/21 17:07	En cours de transmission	
10/11/21 17:08	Transmis en Préfecture	
10/11/21 17:15	Accusé de réception reçu	